



Syndicat National
Force Ouvrière
des **Cadres** des
Organismes Sociaux

La lettre de La Michodière

Numéro spécial ADD – 9 juin 2022

Lettre d'information éditée par le SNFOCOS sous le N° de Commission Paritaire 3 941 D 73 S
Eric Gautron, Directeur Gérant



ÉLECTION À LA COMMISSION PARITAIRE NATIONALE D'INTERPRÉTATION :

VICTOIRE DE L'ABSENTION !

ÉCHEC D'UNE POLITIQUE REFUSANT TOUTE NÉGOCIATION !

LE SNFOCOS REMERCIE SES ÉLECTRICES ET SES ÉLECTEURS !

Le résultat de l'élection à la CPNI des Agents de direction montre une baisse de 8 points du taux de participation, par rapport au taux déjà très bas de 55% de la précédente élection annulée : ce taux se situe en effet à 47% !

Ce fait pose un vrai sujet de préoccupations alors que les ADD représentent une population traditionnellement sensible à la question de la citoyenneté, de la démocratie sociale, de la responsabilité, du fait même de leur mission, qui plus est au sein d'une Institution portée par les partenaires sociaux et au service des assuré(e)s.

Mais la question n'est-elle pas « **Pourquoi voter pour déterminer la représentativité des organisations syndicales chargées de négocier, puisque l'employeur, l'Ucanss, ferme toute négociation, notamment sur la classification, négociation pourtant obligatoire du fait de la loi** » ?

Le résultat en est une désaffection, un éloignement d'une relation de travail qui, pourtant, est à l'origine de tous les textes conventionnels dont bénéficient les ADD, et qui sont vraiment protecteurs et promoteurs de l'intérêt des ADD.

L'Ucanss porte une lourde responsabilité dans ce constat : l'abstention est majoritaire !

Pour sa part, le SNFOCOS poursuivra son action dans la voie de la négociation exigeante et dynamique, c'est-à-dire aboutissant à l'amélioration de la vie des ADD tout en intégrant une nécessaire adaptation aux organisations ainsi qu'une recherche du compromis.

A l'origine, ou moteur, de la plupart des textes spécifiques aux ADD, textes que d'autres secteurs professionnels nous envient, le SNFOCOS a obtenu environ 13% des voix...

Ce score, qui pourrait être certes meilleur, mais qui se situe dans la moyenne des syndicats d'ADD, les écarts en voix étant faibles pour la plupart d'entre eux, permettra au SNFOCOS de continuer à travailler sans relâche à la défense des intérêts des ADD.

Car la négociation, la contractualisation, sans dogme mais avec ténacité, sont dans l'ADN du SNFOCOS.

Par ailleurs le SNFOCOS, comme il l'a toujours fait, recherchera constamment l'unité syndicale afin d'aboutir à des accords majoritaires, mais des accords avec un vrai contenu ambitieux et pas des accords au rabais.

Pour l'ouverture de négociations, notamment sur la classification, le classement des Caisses, l'ensemble des éléments de rémunération, pour la mise en œuvre d'une réelle politique contractuelle, faites entendre votre voix avec le SNFOCOS !

Pour la défense de nos intérêts de salarié(e)s et d'Agents de direction, individuels et collectifs, dans la liberté et l'indépendance,

Pour que vive la démocratie sociale,

Soutenez, rejoignez le SNFOCOS !